REGLEMENT PARTICULIER du 9ème RALLYE CATHARE 2015

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 19 Janvier 2015
Ouverture des engagements :	Lundi 19 Janvier 2015
Clôture des engagements :	Lundi 23 Février 2015 à minuit
Parution du road-book :	Samedi 28 Février 2015 à 8 heures
Dates et heures des reconnaissances :	-Samedi 28 Février 2015 de 8h à 12h et de 14h à 17 h - Dimanche 1er Mars 2015 de 8h à 12h et de 14h à 17h

Vérification**s** des documents au lycée Gustave Eiffel à Narbonne le samedi 7 Mars 2015 de 8h à 12h
Vérifications des voitures au lycée Gustave Eiffel à Narbonne le samedi 7 Mars 2015 de 8h15 à 12h15

Heure de mise en place du parc de départ le samedi 7 Mars 2015 à Narbonne quai Valière à 8h30.
1ère réunion des Commissaires Sportifs le samedi 7 Mars à 11h au siège de l'ASA, 5 rue de l'artisanat à Narbonne.
Publication des équipages admis au départ le samedi 7 Mars 2015 à 13h Lieu : Sortie du parc de départ.
Publication des heures et ordres de départ le samedi 7 Mars 15 à 13h Lieu : Sortie du parc de départ.
Départ du quai Valière le Samedi 7 Mars 15 à 14h30
Arrivée à Narbonne quai Valière le dimanche 8 mars 2015 à partir de 14h16.
Vérification finale au garage Coste TP, 5 rue de l'artisanat à Narbonne.
Publication des résultats du rallye le 8 mars 2015 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix le dimanche 8 mars 2015 à partir de 17h Lieu : ASPTT route de perpignan, Narbonne

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile des Corbières organise les 7 et 8 mars 2015 en qualité d'organisateur Administratif, le 9ème Rallye CATHARES.
Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro R 27 en date du 15 janvier 2015

Comité d'Organisation

Président :	Alain COSTE
Membres :	Tous les membres du Comité Directeur de l'ASA Corbières
Secrétariat du Rallye, Adresse :	5 Rue de l'Artisanat 11100 NARBONNE
Téléphone :	07.50.88.60.33
Fax :	04.68.49.95.23
Permanence du Rallye :	IDEM
Lieu, date, horaire :	Tous les jours 8h-12h Tel : 07.50.88.60.33. Autres horaires 06.30.56.57.73

Organisateur technique

Nom :	**René CANREDON 143150/0806**
Adresse :	Col de las Ieros 11360 St Jean de Barrou

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :	Max DECARPENTRIE	3433/0730
	Gérard BERTRAND	5705/0905
	Jacques PAOLI	2692/0805
Directeur de Course :	Nicolas BALDIT	134045/0801
Directeurs de Course Adjoints :	Nathalie CHANTAGREL	9549/0801
	Marc CIER	2942/0706
	François ANDREANI	132975/0706
Directeurs de Course adjoints délégués aux spéciales :	Carmen BELCHI	8747/0804
	Jacques ETIENNE	17167/0905
	Evelyne ROL	40773/0801

Directeur de course adjoint dans la voiture tricolore :	Michel CAMMAN	1465/0815
Médecin Chef :	Docteur Mohamed ELRAKAWI	
Commissaire technique responsable :	Jean Claude AYRAL	1536/0904
Commissaires Techniques :	Roger VANARA	114975/0915
	Yves PERIE	54790/0909
	Patrick CHAZAL	198486/0904
	Jean Pierre ROQUES	178808/1714
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Gérard DURAND	13816/0809
	Thierry LE FOLL	58387/0810
Responsable des commissaires	Christophe NATEWAJKO	
	Bernard CUBRIS	
Chargés des relations avec la presse :	Daniel SIRE	

1.2P. ELIGIBILITE

Le 9ème Rallye Cathare compte pour
- la coupe de France des Rallyes coefficient 2 édition 2015
- le championnat du comité Languedoc Roussillon

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : samedi 7 mars 2015 de 8h à 12h au lycée Gustave Eiffel.
Les vérifications techniques auront lieu le samedi 7 mars 2015 de 8h15 à 12h15 au lycée Gustave Eiffel
Les vérifications finales seront effectuées : garage COSTE TP
Adresse : 5 rue de l'artisanat.
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye Cathare doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 23 Février 2015 minuit.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :
- avec la publicité facultative des organisateurs : 320 €
- sans la publicité facultative des organisateurs :640 € (x 2)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera autorisée uniquement dans les parcs d'assistance de Narbonne et de Durban.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces
Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Cathare représente un parcours de 187,50 km.
Il est divisé en 2 étapes et 3 sections.
Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 36,500 km.
Les épreuves spéciales sont : ES 1 : Narbonne (Prologue) – 1,3 km
ES 2-5 : Durban – Coustouge - 6,2 km
ES 3-6 : Tournissan - Talairan - 4,5 km
ES 4-7 : Villerouge – Albas – 6,9 km
L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le - Samedi 28 Février 2015 de 8h à 12h et de 14h à 17 h
- Dimanche 1er Mars 2015 de 8h à 12h et de 14h à 17h

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : ..... Chasuble orange
- Chef de poste : ..... Chasuble chef de poste orange

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Les prix ne sont pas cumulables. Les classes A7K et A7S sont regroupées.

	Scratch	Groupe (réduit de 50% si moins de 5 partants)	Classe de 1 à 3 partants	Classe de 4 à 5 partants	Classe de 6 à 10 partants	Classe + de 10 partants	Féminin si + de 3 partants
1er	450 €	330 €	165 €	330 €	330 €	330 €	165 €
2ème	400 €		-	-	165 €	165 €	-
3ème	350 €		-	-	-	85 €	-

La remise des prix se déroulera le :08/03/2015 à : 17 h.
Trophées (non cumulables) : aux 5 premiers au scratch, au premier de chaque groupe, au premier de chaque classe, au deuxième de classe si plus de 5 partants dans la classe, aux troisième de chaque classe si plus de 10 partants dans la classe et à la 1ère féminine.